

# Objectif 14 Maintenir une culture pastorale par une agriculture vivante

## Objectif 14 Maintenir une culture pastorale par une agriculture vivante

### Mesures contractuelles permettant d'atteindre cet objectif

#### Mesure de connaissance

« Identifier et valoriser les savoir-faire pastoraux (spécifiques à chaque production) qui contribuent au maintien des milieux d'altitude ».

#### Mesures de valorisation

« Contribuer à pérenniser et valoriser les fêtes et les événements liés au pastoralisme ;

Soutenir les actions de promotion et de valorisation du métier de berger ».

#### Contributions attendues des communes

« S'impliquent dans la rédaction d'un cahier des charges partagé pour l'aide aux manifestations de valorisation des produits et des savoir-faire locaux ».

#### Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées :

« Fait connaître et valorise les productions agricoles de qualité du territoire ;

Contribue à organiser la rédaction d'un cahier des charges partagé pour le soutien aux manifestations festives liées au pastoralisme ;

Aide, d'un point de vue technique et éventuellement financier, à l'organisation de foires et manifestations festives en lien avec la vie pastorale

Permet l'émergence de formes contemporaines, y compris artistiques, de valorisation du métier de berger ».

page 62

Référence ID de l'article : #1315

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-20 16:15